Municipalité de
Sainte-Cécile-de-Lévrard

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE BÉCANCOUR
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le Conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard a, à sa session tenue le 9 août 2021, adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT N° 2021-08-12

RÈGLEMENT EXIGEANT LA PRODUCTION D'UNE EXPERTISE POUR OBTENIR UNE AUTORISATION PARTICULIÈRE EN ZONE POTENTIELLEMENT EXPOSÉE AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN

AVIS PUBLIC est également donné que ce règlement est déposé au bureau de la directrice générale/secrétaire-trésorière, sis au 219, rue principale, Sainte-Cécile-de-Lévrard (Québec) G0X 2M0, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture.

DONNÉ À SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD (QUÉBEC) ce 10 août 2021.

Amélie Hardy Demers
Directrice générale/secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION
(articles 335 et 346 du Code Municipal)

Je, soussignée, résidant à Sainte-Cécile-de-Lévrard certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 10e jour de août 2021.

Amélie Hardy Demers
Directrice générale/secrétaire-trésorière

235, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Lévrard (Québec) G0X 2M0
Téléphone : 819 263-2104 ▪ Télécopieur : 819 263-1043 ▪ Courriel: info@munstececilelvrd.ca